

INSED FITNESS SCHOOL

Everest Infinity Group

Conditions Générales de Vente

Version 1.0 · Mise à jour Juin 2025 · Applicable sur insed.fr

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») régissent l'ensemble des relations contractuelles entre INSED Fitness School, organisme de formation certifié Qualiopi, et toute personne physique ou morale procédant à l'inscription à l'une de ses formations ou achetant l'un de ses contenus en ligne via le site www.insed.fr.

Toute commande ou inscription vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

Art. 01 — Identification du prestataire

Le service de formation est assuré par :

Dénomination sociale	INSED Fitness School
Groupe	Everest Infinity Group
Siège social	Bordeaux, France
Certification qualité	Qualiopi – Actions de Formation
Habilitation	Gesticert (valable jusqu'en 2027, renouvelable)
Téléphone	09 70 70 25 42
Email	contact@insed.fr
Horaires	Lun–Ven, 9h00 – 18h00

Art. 02 — Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les prestations proposées par INSED Fitness School sur le site www.insed.fr, à savoir :

- La formation CQP Instructeur Fitness (option Musculation et Personal Training) dispensée en présentiel dans les villes partenaires et en distanciel asynchrone ;
- Les formations en ligne (e-learning) accessibles via la plateforme numérique d'INSED, notamment les modules Sport Business et Préparation ;
- Tout autre service de formation proposé ultérieurement sur le site.

Ces CGV prévalent sur tout document émanant du client, sauf accord écrit préalable et exprès d'INSED Fitness School. INSED se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version applicable est celle en vigueur à la date d'inscription ou d'achat.

Art. 03 — Description des prestations

CQP INSTRUCTEUR FITNESS – FORMATION CERTIFIANTE

Durée totale : 490 heures, réparties comme suit :

- 280 heures d'enseignement : 196 h en présentiel au centre de formation + 84 h en distanciel asynchrone via la plateforme e-learning ;
- 210 heures minimum en situation professionnelle (stage en entreprise) ;
- Durée indicative : 4 mois (période incluant cours et stage).

La formation est composée de 4 blocs de compétences (BC2 à BC5) validant la certification professionnelle délivrée sous la responsabilité de la CPNEF Sport, inscrite au RNCP. L'effectif maximum par session est limité à 25 stagiaires.

FORMATIONS EN LIGNE (E-LEARNING)

Des formations autonomes accessibles via l'espace personnel de l'apprenant sont proposées sous forme de modules thématiques (exemples : Personal Trainer Édition Basic Fit, Prépa TEP – CQP IF, Boxing Skills, Mobilité). Leur contenu, durée et tarif sont précisés sur la fiche de chaque formation.

INSED Fitness School se réserve le droit de modifier le contenu pédagogique, les lieux de formation, les calendriers et les modalités d'enseignement sans préavis, dans le respect des exigences réglementaires.

Art. 04 — Conditions d'accès et prérequis

L'accès à la formation CQP Instructeur Fitness est conditionné au respect cumulatif des prérequis suivants :

PRÉREQUIS OBLIGATOIRES

- Être âgé d'au moins 18 ans révolus au jour de la rentrée ;
- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité ;
- Être titulaire d'un diplôme de secourisme reconnu (SST, PSC1, AFGSU ou équivalent) ;
- Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques et sportives, établi sur le modèle fourni par INSED (obligatoire) ;
- Réussir les prérequis techniques à l'entrée en formation portant sur cinq mouvements de musculation ;
- Avoir satisfait à l'entretien oral préalable à l'entrée en formation ;
- Avoir justifié d'une solution de financement ou d'un engagement de paiement validé.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Disposer d'un ordinateur portable et d'une connexion internet pour accéder aux modules e-learning ;
- Avoir identifié et validé une structure d'accueil pour le stage avant la date d'entrée en formation.

Le non-respect de l'un de ces prérequis au jour de l'entrée en formation entraîne l'impossibilité pour le stagiaire d'intégrer la session. Dans ce cas, les frais d'inscription sont retenus à titre de frais administratifs.

Art. 05 — Processus d'inscription

L'inscription se déroule en plusieurs étapes successives, toutes nécessaires à la validation définitive de la place :

Étape 1	Dépôt du dossier — Remplissage du formulaire d'inscription en ligne avec informations personnelles, choix de la ville et de la session, ainsi que la date souhaitée pour les prérequis techniques à l'entrée en formation.
Étape 2	Règlement des frais d'inscription — Paiement via le lien sécurisé Stripe. Ces frais ne constituent pas un acompte et sont non remboursables sauf en cas d'échec aux prérequis techniques à l'entrée en formation. En cas d'échec, aucun remboursement des frais de dossier n'est effectué.

Étape 3	Prise de contact & validation — L'équipe INSED prend contact dans un délai de 2 jours ouvrables pour accompagner le candidat dans la mise en place du financement.
Étape 4	Confirmation définitive — Un entretien oral en visioconférence est effectué après la validation des prérequis techniques à l'entrée en formation. L'inscription est confirmée après validation de cet entretien, réception du dossier complet et mise en place du financement.

Chaque session est limitée à 25 stagiaires. La confirmation définitive est accordée par ordre de complétude des dossiers et de mise en place du financement.

Art. 06 — Tarifs et modalités de paiement

TARIFS EN AUTOFINANCEMENT

Le tarif de la formation CQP Instructeur Fitness est fixé à 3 200 € TTC par stagiaire hors frais d'inscription, en autofinancement. Les tarifs des formations en ligne sont indiqués sur la fiche produit de chaque formation. Tous les prix sont exprimés en euros TTC.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement comptant : règlement intégral à l'inscription ;
- Paiement fractionné : 1, 2, 3 ou 4 fois sans frais par carte bancaire via Stripe ; le paiement en plusieurs fois sans frais s'effectue majoritairement par prélèvement ;
- Paiement échelonné sur mensualités : plan personnalisé sous réserve que l'intégralité du coût soit réglée avant la fin de la formation ;
- Prise en charge par un organisme tiers (CPF, OPCO, France Travail, Région) : financement validé et notifié à INSED avant l'entrée en formation.

En cas de non-paiement à échéance, INSED se réserve le droit de suspendre l'accès aux ressources pédagogiques et/ou d'exclure le stagiaire, sans préjudice de toute action en recouvrement.

Art. 07 — Financement et dispositifs d'aide

INSED Fitness School est certifié Qualiopi au titre des Actions de Formation. À ce titre, les formations sont éligibles aux dispositifs suivants :

CPF	Mobilisation des droits CPF via Mon Compte Formation. Le stagiaire doit initier sa demande avant le début de la formation.
AIF – France Travail	Aide Individuelle à la Formation pour les demandeurs d'emploi inscrits, sous présentation du projet à leur conseiller France Travail.
OPCO	Prise en charge partielle ou totale selon le statut du stagiaire (salarié, indépendant).
PTP	Projet de Transition Professionnelle pour les salariés en reconversion, avec congé et maintien de rémunération.
Aides Régionales	Selon la région de résidence du stagiaire et les dispositifs locaux en vigueur.

L'équipe INSED accompagne chaque stagiaire dans l'identification et la mise en place du dispositif adapté. La confirmation d'inscription reste conditionnée à la validation effective du financement.

Art. 08 — Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation, le client consommateur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat ou de l'achat, pour les formations à distance ou les achats en ligne.

EXERCICE DU DROIT DE RÉTRACTATION

La demande de rétractation doit impérativement être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à INSED Fitness School. Elle peut également être accompagnée d'une notification par email à contact@insed.fr ou par téléphone au 09 70 70 25 42, mais seule la lettre recommandée fait foi.

EXCEPTIONS

- Contenus numériques dont l'exécution a commencé avec l'accord préalable et exprès du consommateur (art. L.221-28 du Code de la consommation) ;
- Formations en présentiel ayant débuté avec accord exprès du stagiaire ;
- Les frais d'inscription restent acquis à INSED dans tous les cas.

En cas de rétractation valide, INSED procède au remboursement du montant versé (hors frais d'inscription) dans un délai de 14 jours, par le même moyen de paiement que lors de l'achat.

Art. 09 — Conditions d'annulation et de report

ANNULATION PAR LE STAGIAIRE

En cas de force majeure dûment justifiée (maladie grave, accident), un report de session pourra être envisagé.

AUTOFINANCEMENTS

Passé le délai de rétractation de 14 jours, aucun échelonnage supplémentaire n'est possible, aucun remboursement n'est accordé et l'intégralité de la formation reste due. En cas de report de session demandé de dernière minute, la moitié des frais de formation doit être réglée en amont.

ORGANISMES DE FINANCEMENT

Pour les stagiaires bénéficiant d'un financement par un organisme tiers (CPF, OPCO, France Travail, Région, etc.), les conditions d'annulation et de report sont régies par les règles particulières propres à chaque dispositif. Se référer aux conditions spécifiques de l'organisme financeur concerné.

ÉCHEC AUX PRÉREQUIS TECHNIQUES À L'ENTRÉE EN FORMATION

En cas d'échec aux prérequis techniques (après au moins une tentative), les frais de formation engagés sont remboursés et les prélèvements en cours sont annulés. Toutefois, les frais de dossier 75 Euros restent définitivement acquis à l'organisme et ne font l'objet d'aucun remboursement.

ANNULATION OU REPORT PAR INSED

INSED se réserve le droit d'annuler ou reporter une session en cas de nombre insuffisant de participants ou de circonstances exceptionnelles. INSED informe les stagiaires dans les meilleurs délais et propose un report sur session ultérieure ou le remboursement intégral.

FORMATIONS EN LIGNE

Les achats de formations e-learning sont définitifs après le délai légal de rétractation ou dès l'accès aux contenus. Aucun remboursement ne sera effectué une fois l'accès à la plateforme ouvert.

Art. 10 — Obligations du stagiaire

Le stagiaire s'engage à respecter les obligations suivantes tout au long de sa formation :

- Assister à la totalité des sessions prévues en présentiel et compléter les modules e-learning dans les délais impartis ;
- Fournir l'ensemble des documents prérequis dans les délais communiqués ;
- Identifier et valider une structure de stage conformément aux critères définis par INSED ;
- Adopter un comportement respectueux envers les formateurs, les autres stagiaires et le personnel ;

- Respecter le règlement intérieur du centre de formation et de la structure d'accueil ;
- Régler les sommes dues dans les délais convenus ;
- Ne pas reproduire, diffuser ou commercialiser les contenus pédagogiques sans autorisation écrite préalable d'INSED.

Tout manquement grave peut entraîner l'exclusion définitive du stagiaire, sans remboursement et sans préjudice de toute action en réparation.

Art. 11 — Obligations de l'organisme de formation

INSED Fitness School s'engage à :

- Dispenser la formation conformément au programme pédagogique décrit sur le site et dans la convention de formation ;
- Mettre à disposition des formateurs qualifiés et expérimentés ;
- Fournir l'accès à la plateforme e-learning et aux ressources pédagogiques pendant la durée de la formation ;
- Accompagner les stagiaires dans les démarches administratives et de financement ;
- Prendre en compte les besoins spécifiques liés au handicap, dans la mesure des possibilités ;
- Délivrer les attestations de présence, de fin de formation et les justificatifs nécessaires à la certification ;
- Traiter les données personnelles conformément à la réglementation en vigueur (RGPD).

Art. 12 — Certification et délivrance du diplôme

La certification professionnelle CQP Instructeur Fitness est délivrée par la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Sport (CPNEF Sport), sous la responsabilité du jury plénier national.

CONDITIONS D'OBTENTION

- Validation des 4 blocs de compétences (BC2 à BC5) ;
- Avoir 18 ans révolus au jour de la rentrée ;
- Avoir effectué les 210 heures de stage minimum en entreprise ;
- Avoir déposé l'intégralité du dossier sur la plateforme de gestion dans les délais.

DÉLAI DE RÉCEPTION DU DIPLÔME

Le délai de délivrance du diplôme dépend des dates des jurys pléniers nationaux. INSED ne peut garantir une date précise de réception. Ce délai peut s'étendre à plusieurs mois après la fin de la formation. Ce n'est qu'après réception du diplôme que le lauréat peut entamer les démarches d'obtention de la carte professionnelle d'éducateur sportif.

Indicateurs qualité INSED (données déclarées)

95,7 % de taux de réussite

96 % de satisfaction stagiaires

93,5 % d'insertion professionnelle

Moins de 2 % d'abandon

Art. 13 — Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus présents sur le site www.insed.fr et sur la plateforme e-learning (textes, vidéos, supports pédagogiques, logos, images, bases de données) est la propriété exclusive d'INSED Fitness School ou de ses partenaires et est protégé par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, représentation, diffusion, modification ou commercialisation, partielle ou totale,

des contenus pédagogiques, sans l'autorisation écrite et préalable d'INSED, est strictement interdite et constitue une contrefaçon sanctionnée par la loi.

L'accès aux contenus e-learning est accordé au stagiaire à titre personnel, non exclusif et non cessible, pour la durée de la formation uniquement.

Art. 14 — Protection des données personnelles

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, INSED Fitness School traite les données personnelles collectées lors de l'inscription.

FINALITÉS DU TRAITEMENT

- Gestion des inscriptions et suivi pédagogique ;
- Facturation et gestion des paiements ;
- Communication relative à la formation ;
- Transmission aux organismes certificateurs et financeurs (CPNEF, OPCO, France Travail) ;
- Statistiques de réussite et de satisfaction (anonymisées).

Les données sont conservées pendant la durée légale applicable (5 ans pour les données de facturation, durée de la certification pour les dossiers pédagogiques).

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition en adressant votre demande à contact@insed.fr. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Art. 15 — Responsabilité

RESPONSABILITÉ D'INSED

INSED Fitness School s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la qualité de la prestation. Sa responsabilité est limitée aux dommages directs résultant de ses fautes dans l'exécution de la prestation. INSED ne pourra être tenu responsable des préjudices indirects (perte de revenus, préjudice commercial, etc.).

INSED ne peut garantir les résultats obtenus par le stagiaire, notamment en termes de réussite aux examens ou d'insertion professionnelle.

FORCE MAJEURE

INSED ne pourra être tenu responsable de l'inexécution ou du retard en cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil (pandémie, catastrophe naturelle, décision gouvernementale, défaillance technique des réseaux, etc.).

ACCIDENTS ET ASSURANCES

Le stagiaire est couvert par l'assurance responsabilité civile souscrite par INSED pour les dommages survenus dans le cadre des activités en présentiel. Pour le stage en entreprise, la couverture assurance relève de la structure d'accueil.

Art. 16 — Accessibilité et situation de handicap

INSED Fitness School s'engage à faciliter l'accès à ses formations pour les personnes en situation de handicap. Toute personne souhaitant étudier les conditions d'accès spécifiques à nos formations est invitée à prendre contact avec notre référent handicap :

Référent Handicap	Romain Lalanne
Email	romain@insed.fr
Téléphone direct	+33 5 54 54 08 29

Des aménagements spécifiques pourront être proposés dans la limite des possibilités techniques et organisationnelles de l'organisme.

Art. 17 — Réclamations et médiation

En cas de litige ou d'insatisfaction, le client est invité à adresser sa réclamation en priorité à INSED Fitness School :

- Par email : contact@insed.fr
- Par courrier à l'adresse du siège social
- Par téléphone : 09 70 70 25 42 (Lun–Ven, 9h–18h)

En l'absence de réponse satisfaisante dans un délai de 30 jours, le client consommateur peut recourir à la médiation conventionnelle. Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Le client peut également utiliser la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Art. 18 — Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige entre les parties et à défaut de résolution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents.

Pour les litiges impliquant un consommateur, le tribunal compétent est celui du lieu de résidence du consommateur au moment de la conclusion du contrat, conformément à l'article R.631-3 du Code de la consommation.

Pour les litiges impliquant un professionnel, le tribunal compétent est celui du siège social d'INSED Fitness School.

Art. 19 — Entrée en vigueur et modifications

Les présentes CGV entrent en vigueur à compter de leur publication sur le site www.insed.fr et s'appliquent à toutes les commandes passées à compter de cette date.

INSED Fitness School se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les modifications prennent effet dès leur publication en ligne. La version applicable à toute commande est celle disponible sur le site au moment de la commande.

Si l'une des clauses venait à être déclarée nulle ou non avenue, cette nullité n'affecterait pas les autres dispositions qui demeureraient pleinement en vigueur.

Acceptation des CGV

En s'inscrivant à une formation ou en achetant un contenu en ligne, le client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

Cette acceptation est matérialisée par le fait de cocher la case prévue à cet effet lors du processus d'inscription ou d'achat.

ANNEXE — FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À adresser par courrier recommandé avec accusé de réception à : INSED Fitness School – [adresse du siège social]

Déclaration de rétractation

Je vous notifie par la présente, par lettre recommandée avec accusé de réception, ma rétractation du contrat portant sur la formation [intitulé] commandé le [date] / reçu le [date].

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Signature (si notification sur papier) : _____

INSED Fitness School — Everest Infinity Group

Téléphone : 09 70 70 25 42 · Email : contact@insed.fr · www.insed.fr

Certifié Qualiopi · Habilité Gesticert jusqu'en 2027

© 2025 INSED Fitness School. Tous droits réservés.